



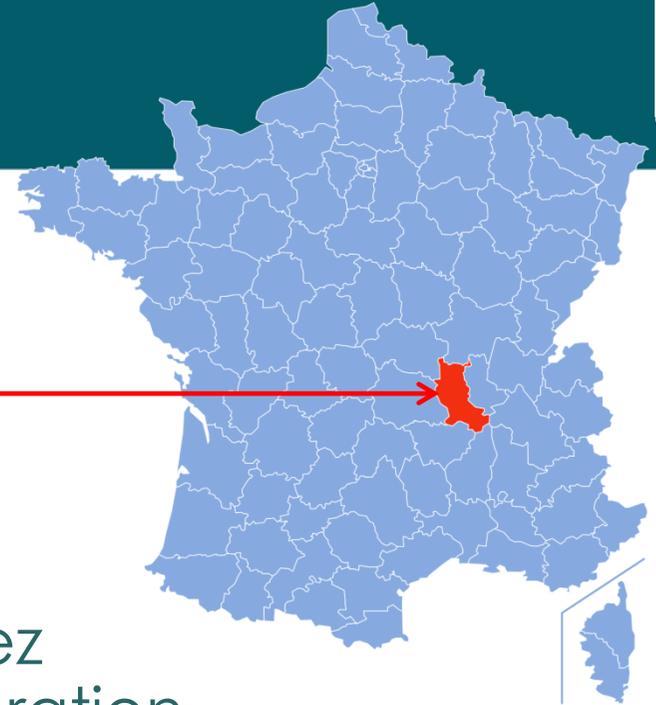
Loire
FOREZ
Agglo



Journée SDAGE Agence de l'eau Loire Bretagne

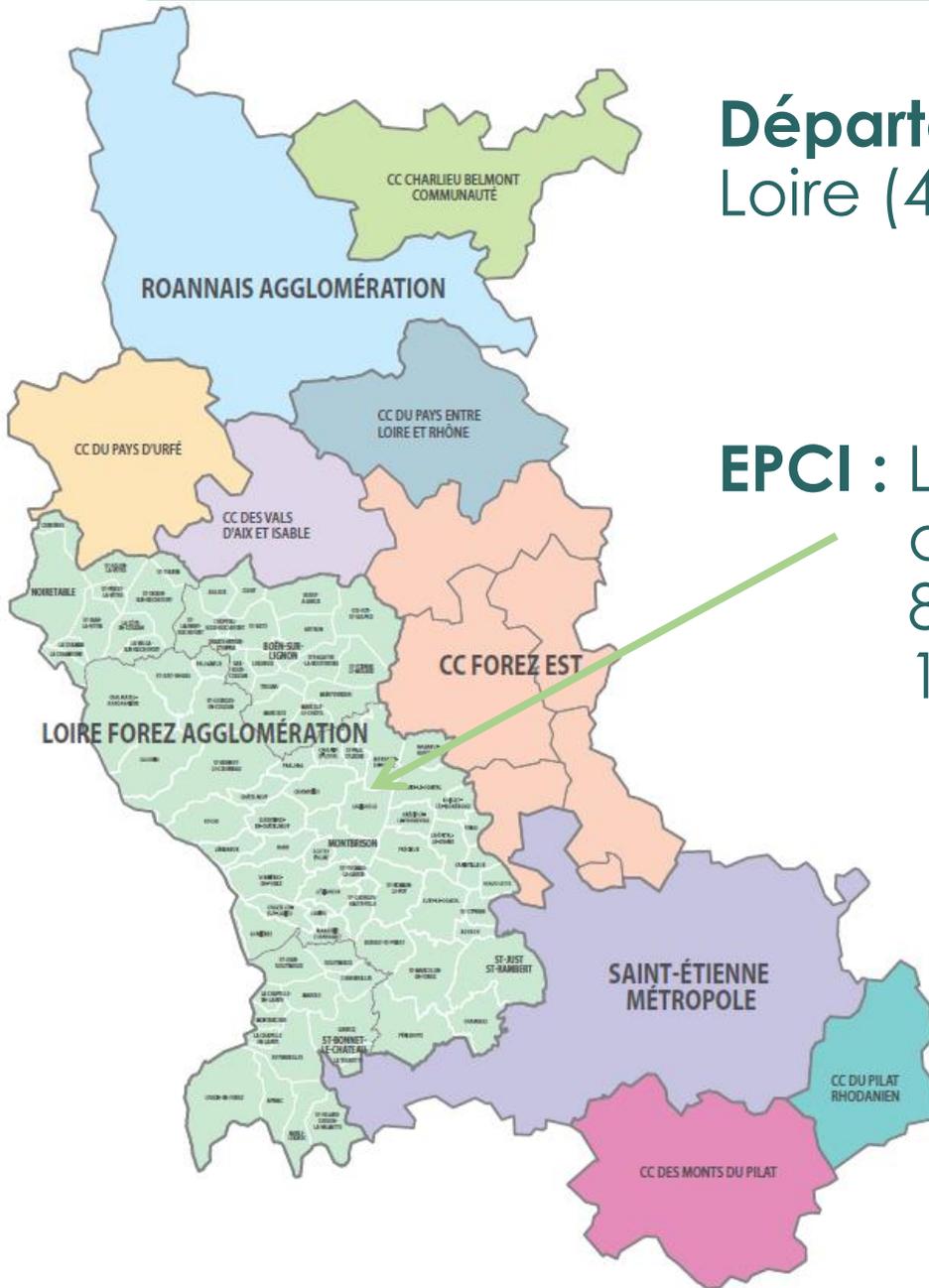
REX Loire Forez agglomération
EAUX PLUVIALES
et MICROPOLLUANTS

14/10/2022



Département :
Loire (42)

EPCI : Loire Forez
agglomération
87 communes
112 999 habitants



Direction du Cycle de l'eau :

- Eaux usées
- Eaux pluviales
- Eau potable
- Rivière et GEMAPI

Patrimoine :

- 163 unités de traitements des eaux usées,
- 2500 km de réseau (unitaire, séparatif et eaux pluviales),
- 60 bassins de rétention/infiltration,
- Environ 30 aménagements publics avec une gestion intégrée des eaux pluviales.

Equipes :

- 2 ETP thématique eaux pluviales
- 1 ETP EUND
- 1 ETP opération collective (en cours de recrutement)

1 ETP créé fin 2015 : missions financées à 50 % par AELB

- **Proposer une politique de gestion des eaux pluviales** sur le territoire et sa mise en œuvre opérationnelle. Structurer les procédures et le fonctionnement du service sur les thématiques eaux pluviales ; **assurer la cohérence des actions communautaires dans une démarche transversale.**

- **Bâtir un socle réglementaire :**

Pilotage zonage eaux pluviales + enquête publique

Révision du règlement de service

Travail transversal avec la planification urbaine pour le PLUi

- **Proposer une politique de financement** pour aider à la mise en œuvre des ouvrages de GIEP et communiquer sur les aides de l'Agence de l'eau.

- **Réaliser un accompagnement technique pour les projets** communaux et communautaires

Proposer une répartition des **compétences en terme d'entretien** pour les futurs ouvrages

- **Action de communication – sensibilisation – animation** : à destination des services, des communes, des usagers, des bureaux d'études, des élus...

Zonage eaux pluviales : enquête publique fin 2019

Surface bâtie	Gestion des eaux pluviales
Surface < 300 m ² * (PC)	Infiltration 15 l/ m ² Rétention 20 l/m ² Débit de fuite 2 L/s
Surface > 300 m ² * (PA, PC groupés, immeubles collectifs...) *Surfaces définis à partir du plan de masse du PC (coté ou à l'échelle)= pièce obligatoire CODE DE L'URBANISME	Approche générale (Etude de sol et notice obligatoire)

Règles intégrées au:

- Règlement de service assainissement (1 chapitre Eaux Pluviales)
- PLUi (règlement, PADD, rapport de présentation...): enquête publique début 2022

REUNIONS et GROUPES DE TRAVAIL

SERVICES LFa : mobilité, tourisme, voirie, SET, développement économique, ADS, planification urbaine, urbanisme opérationnel...

Externe : ABF, MDHL, DEPARTEMENT, DDT, BE PRIVES, MOE, FOURNISSEURS...

SUPPORTS DE COMMUNICATION

PANNEAUX

FORMATIONS

Sury-le-comtal



ATELIERS ELUS : coanimé avec VP et technicien + visite de sites exemplaires
=> Débutent en 2023

WEBCONFERENCES : OIEAU, IDEALCO, AMORCE

OBSERVATOIRE DU GRAIE



re-Alpes - opérations exemplaires pour la gestion des eaux pluviales

54

Aménagement des abords du cimetière
l'Hôpital-le-Grand (Loire)
Parking perméable drainé vers un bassin paysager

Le projet

CONTEXTE
Construction d'un nouvel aménagement

ACTEURS
Maîtres d'ouvrage : Commune de l'Hôpital-le-Grand
Maître d'œuvre : Bureau d'études maîtrise d'œuvre Declic infra

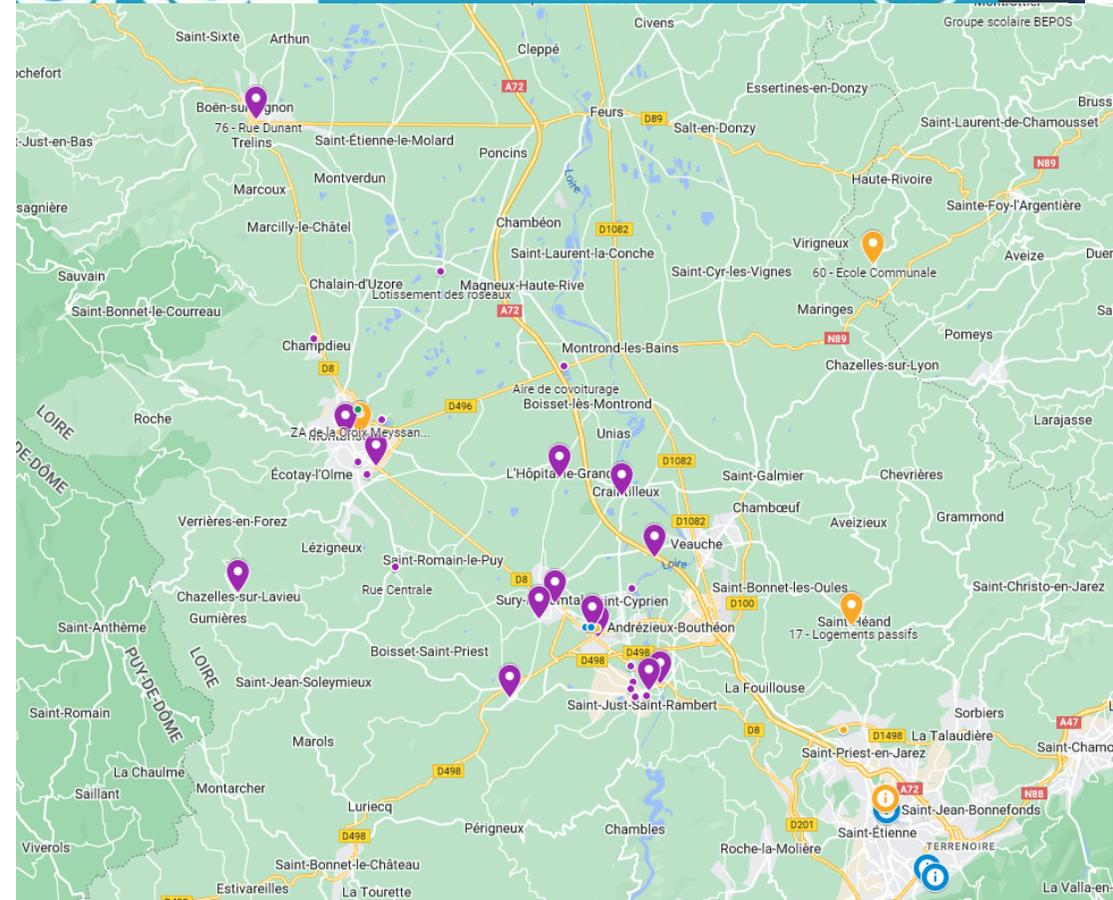
DATE DE REALISATION
2018

COÛT
Aucune information

- ➔ Ouvrage(s) public(s)
- ➔ Zone Urbaine
- ➔ Echelle : espace public (voirie, parc, ...)



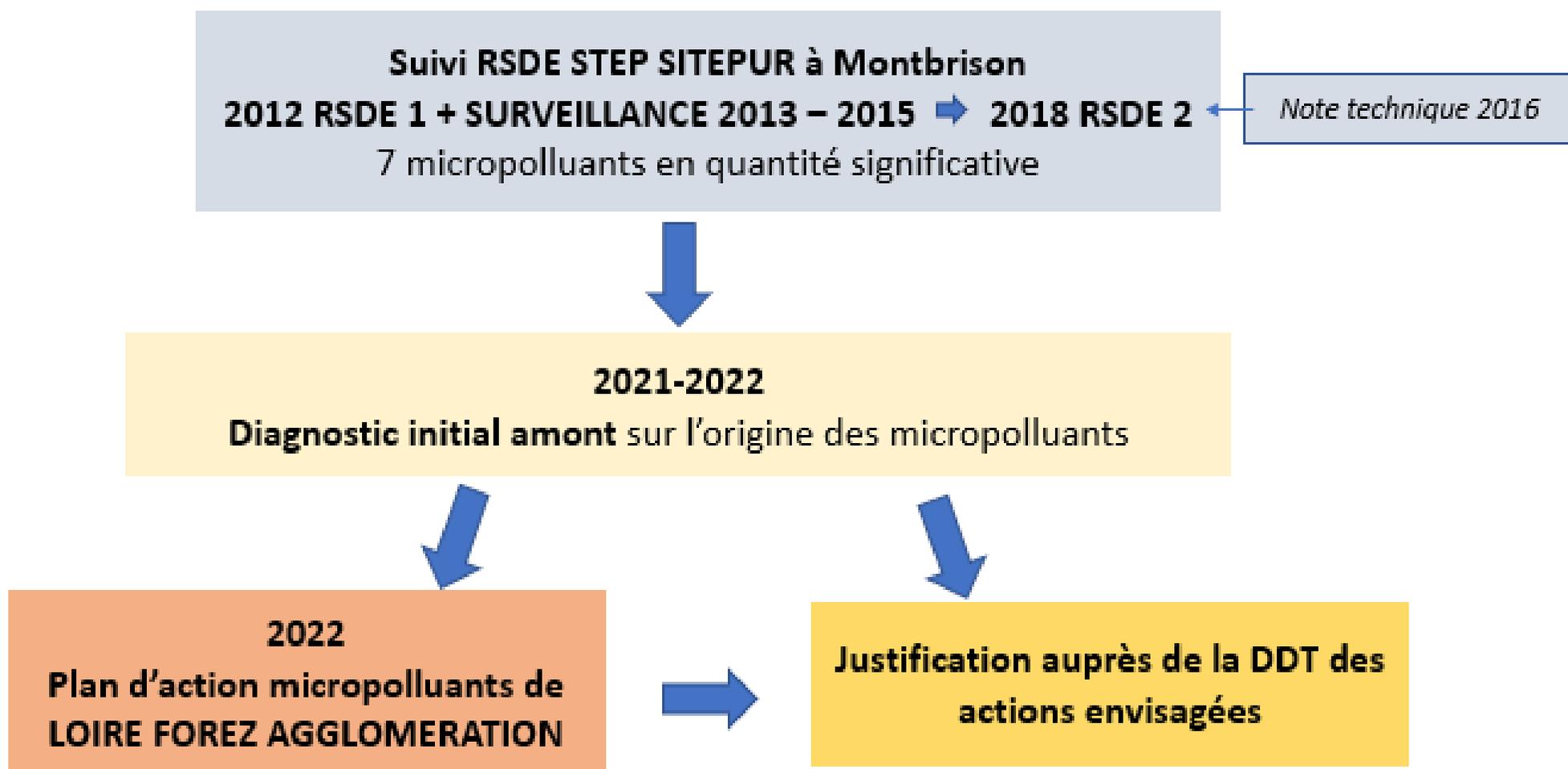
LES SOLUTIONS RETENUES
Techniques mises en œuvre



- Création 1 ETP Fin 2015 : poste technicien EUND
- Sur 20 000 industriels LFA => environ 5000 rejets autres que domestiques
- Aujourd'hui : 100aine d'établissements rencontrés
- Liste de priorisation (ICPE, gros volumes, activité, ...) << Pollutions et points noirs
- **Démarche :**
Rencontrer sur site les entreprises pour leur expliquer notre démarche et les sensibiliser à la qualité de leur rejet
- Volonté de mettre en place un accompagnement**
 ex : caractérisation des rejets, traçage des réseaux privés, conseil technique sur les prétraitements possibles, liste de prestataires, ...
- Ne pas être dans le répressif**, mais existence de majorations forfaitaires permettant de négocier (souvent plutôt dissuasives)

Micropolluants

Contexte étude diagnostic amont



LES PISTES D'ACTION : entretien avec les services

Les outils réglementaires

Règles existantes ?
Perfectibles ?

La gouvernance

Élu référent ?
Portage transversal ?

L'organisation des services

Personne référente ?
Moyens RH ?
Efficacité coordination ?

Indicateurs

Définis ?
Mesurés ?
Consolidés ?

Volet technique

Action en place ?
Partiellement ?
Méthodologie ?
Objectifs clairs ?
Difficultés / pistes de progrès

Les outils d'accompagnement

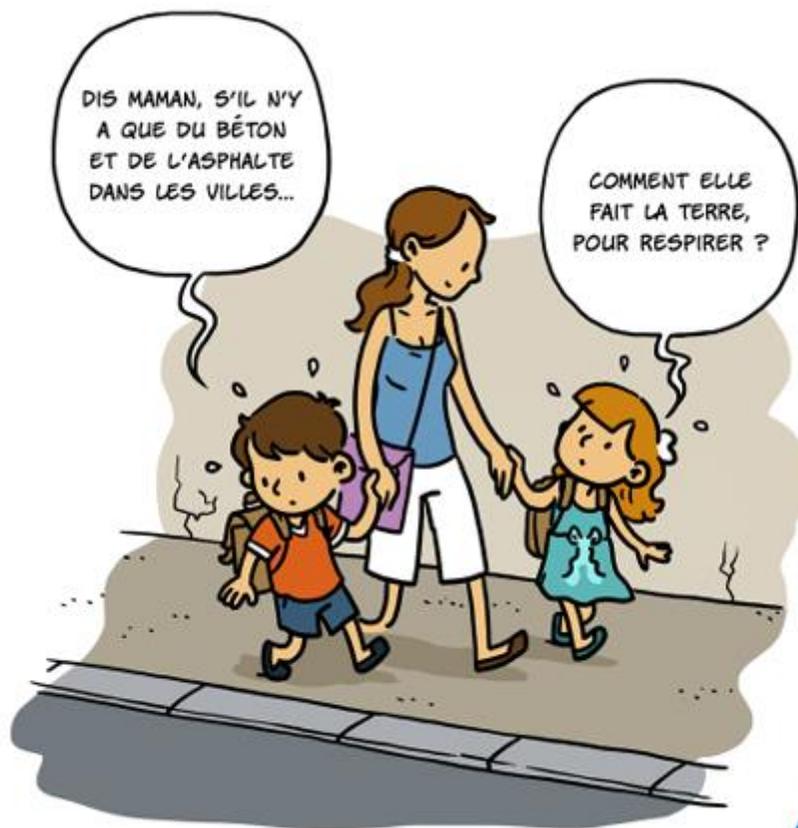
Supports pédagogiques ?
Actions d'accompagnement ?

Les leviers financiers

Connus ?
Sollicités ?

Plan d'action en 5 axes et 32 actions

AXE 1.	LE PILOTAGE DU PLAN D'ACTION
AXE 2.	LA GESTION DES EAUX PLUVIALES
AXE 3.	LES ACTIVITES NON DOMESTIQUES
AXE 4.	LE SYSTÈME PUBLIC D'ASSAINISSEMENT ET PLUVIAL
AXE 5.	LES USAGES DOMESTIQUES ET LE GRAND PUBLIC



MERCI...

Thierry HAREUX : Vice-Président délégué à l'assainissement et aux eaux pluviales

Gwennaëlle MANNEAU : Technicienne eaux pluviales (gwennaellemanneau@loireforez.fr)

Emmanuelle REDON : Technicienne EUND (emmanuelledon@loireforez.fr)